

# FUSION DE LARDY / BOURAY

## RÉUNION PUBLIQUE HOULEUSE LE LUNDI 21 NOVEMBRE À BOURAY LA MAJORITÉ DE Mme BOUGRAUD (UDI) DIVISÉE SON OPPOSITION MUETTE CONTRAIREMENT À CELLE DE M. CABOT (PS)

Pourtant les habitants de nos communes étaient présents en nombre, preuve de l'intérêt qu'ils portent à ce projet. Telle que nos élus nous la présentent, cette fusion ne présentera aucun avantage pour notre territoire.

Sur le papier tout est splendide, nous allons devenir la perle de l'Essonne grâce à notre patrimoine, nos liaisons douces (poussiéreuses : elles figuraient déjà au programme de Mme Bougraud pour les municipales de 2014), le soutien à nos associations...

À ce sujet, le président de l'association « Jeunesse Solidaire » a osé contester ce projet de fusion contrainte. L'adjoint au maire chargé des sports et de la vie associative, avec un mépris certain, et Mme Bougraud elle-même, ont alors tenu des propos qui laissent planer le doute sur la reconduction en 2017 de la subvention à son association. Belle leçon de démocratie ! S'agit-il d'intimider les récalcitrants ? Ou tout simplement d'imposer la première mesure d'économie de nos villages fusionnés ?

En réalité, tout cela cache le démantèlement et la casse de nos services publics. Mme Bougraud l'a d'ailleurs admis avec réticence le 18 octobre en indiquant qu'il y aurait « peut-être » un ou deux départs à la retraite non remplacés.

Et dans le dépliant distribué à nos frais pour nous vanter ce mariage, il est mentionné la création d'une agence postale au sein de la future mairie annexe. C'est donc l'aveu d'une fermeture programmée du bureau de poste de Bouray et déjà validée par nos élus.

En outre :

*Que deviendra l'actuel Hôtel de Ville de Bouray ?*

*École le mercredi ou le samedi ?*

*À quoi ressemblera la carte scolaire ?*

*Quel avenir pour les nouvelles activités périscolaires ?*

*Quelle harmonisation du ramassage des ordures ménagères ?*

*Etc...*

### AUTANT DE QUESTIONS SANS RÉPONSE.

L'étude réalisée par la société Calia Conseil en apporte une cependant : le manque de sérieux de ce projet. **En effet, le consultant de cette société présent aux débats reconnaît que le coût du changement de communauté de communes n'a pas été intégré aux prévisions budgétaires. À ce jour, personne ne sait où vont nous mener les négociations en cours.**

### DE QUEL MONTANT SERA LE CHÈQUE ? QUI LE PAIERA ? PRÉPAREZ VOS MOUCHOIRS !

Mais au fait, QUI est la société Calia Conseil ?

Nous ne pouvons admettre un tel déni de démocratie.

Ce 49-3 Larziacois ressemble à s'y méprendre à l'autoritarisme d'un Manuel Valls et au mépris d'un François Hollande envers le peuple français majoritairement opposé à la Loi Travail.

Le **Front de Gauche** qui soutient la candidature de Jean-Luc Mélenchon rappelle que dans son programme il est prévu d'instaurer un système de référendum révocatoire des élus à mi-mandat.

### BOURAYSIENS, LARZIACOIS,

Rendez-vous nombreux à la manifestation silencieuse lors du Conseil Municipal de Lardy vendredi 2 décembre à 20h30 !

Vous pouvez soutenir ce combat démocratique en signant la pétition en ligne :

[https://www.change.org/o/front\\_de\\_gauche\\_de\\_bouray\\_janville\\_et\\_lardy](https://www.change.org/o/front_de_gauche_de_bouray_janville_et_lardy)

Un bureau d'études pas si indépendant : deux de ses dirigeants sont des élus UDI. L'un d'eux, conseiller municipal de Rouen, est investi par son parti pour les législatives de 2017 ; le suivant est adjoint au maire sous la même étiquette dans le Loir-et-Cher.

Or Mme Bougraud appartient à la même formation politique - elle en est présidente de groupe au Conseil départemental. Comment ne pas douter de l'objectivité de Calia Conseil ? Ce que l'on sait, c'est que les 7000€ qu'a coûté cette étude ont été intégralement réglés par les contribuables de Lardy.

A noter, l'intervention de Madame Evelyne Chardonoux, Maire de Janville, exprimant son rejet d'une fusion à marche forcée.

### QUE DEMANDENT LES CITOYENS ?

Simplement d'être écoutés, La tenue d'un référendum est une nécessité. Mme Bougraud considère qu'une telle consultation ne serait pas légitime, car, selon elle, trop peu de citoyens s'exprimeraient. Doit-on lui rappeler que seulement 36% des électeurs inscrits lui ont accordé leurs suffrages en 2014 lors des élections municipales ? Nettement moins que les Bouraysiens signataires d'une pétition contestant le projet (plus de 40% des inscrits).

Madame Dominique. Bougraud serait-elle instrumentalisée par monsieur Alexandre. Touzet, le maire de Saint-Yon, qui lui-même impose une fusion à sa commune avec ses voisines de Mauchamps et Boissy-sous-Saint-Yon, sans demander l'avis de la population ? À moins que Lardy ne soit qu'un tremplin vers le Sénat pour cette carriériste cumularde. (Maire de Lardy, Vice-Présidente de la Communauté de Communes, Conseillère Départementale...)